

ÉCONOMIE

Février 2021 • www.institutparisregion.fr

COVID-19 : UN CHOC QUI OBLIGE À TRANSFORMER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE FRANCILIEN

33%

DE BAISSÉ D'ACTIVITÉ PENDANT LE PREMIER CONFINEMENT

2,7 millions

DE SALARIÉS AU CHÔMAGE PARTIEL FIN MAI 2020

180 000

PERTES D'EMPLOIS AU 1^{ER} SEMESTRE 2020

LE 17 MARS 2020, LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS A DÉCIDÉ DE CONFINER LA POPULATION POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS. L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE A ÉTÉ TOUCHÉE DE PLEIN FOUET, PLUS ENCORE QUE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE DANS SON ENSEMBLE, DU FAIT DE SON INTERNATIONALISATION. ELLE DOIT DÉSORMAIS FAIRE FACE À CETTE CRISE DANS UN CONTEXTE MARQUÉ PAR DE PROFONDS CHANGEMENTS, QUE LA PANDÉMIE VA ACCÉLÉRER.

L'Île-de-France, région capitale économique et politique de la France, a fondé son système économique sur des flux massifs de personnes et de marchandises. Première destination touristique mondiale, c'est aussi la seconde destination des investissements étrangers en Europe. À l'instar d'autres grandes régions globales, l'Île-de-France a été fortement affectée par la crise engendrée par la Covid-19. Le dynamisme de secteurs comme les industries numériques et de santé a permis d'éviter le pire, et les plans locaux et gouvernementaux ont préservé les salariés et les entreprises. Ils se prolongent aujourd'hui par des plans de relance, qui doivent protéger certaines industries stratégiques et pourvoyeuses d'emplois, tout en accompagnant le système productif à muter, en se verdissant et en se digitalisant. La crise liée à la Covid-19 réinterroge le fonctionnement mondialisé de l'économie francilienne, mise au ralenti dès le premier confinement.

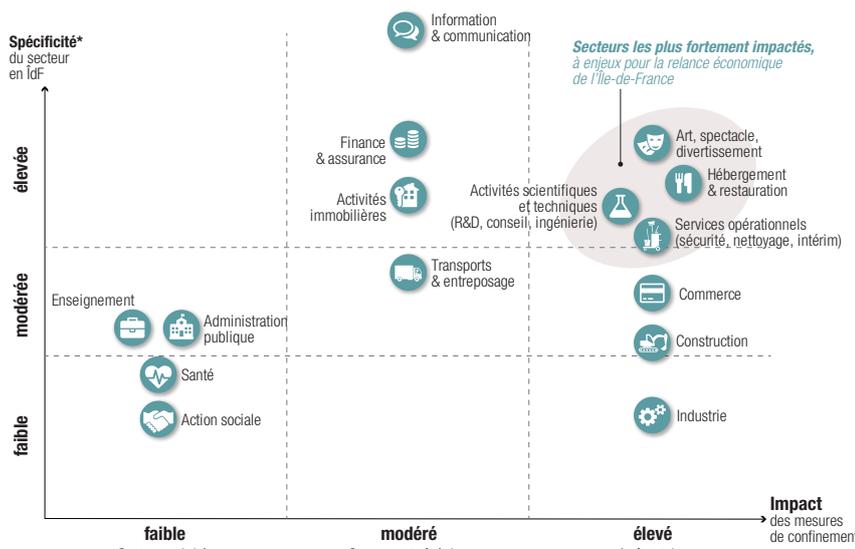
UNE ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE DYNAMIQUE EN 2019

Moteur économique de la France, l'Île-de-France affichait un PIB de 734 milliards d'euros en 2018, soit un tiers du PIB du pays. Plus d'un million d'entreprises et 6,4 millions d'emplois y sont concentrés (dont 92 % salariés). Plus de huit emplois sur dix sont exercés dans les services (activités scientifiques et techniques, commerce, information et communication...), ce qui attire une population en moyenne très qualifiée (48 % des actifs sont diplômés du supérieur en Île-de-France, contre 37 % en France) et rend également nécessaire la présence d'importantes activités de soutien (logistique, services opérationnels tels que nettoyage, sécurité, intérim...). 12 % des emplois de la région concernent des activités non marchandes (administration, éducation, santé et action sociale). Malgré cette forte domination du secteur tertiaire, l'Île-de-France compte aussi

des filières industrielles, notamment aéronautique et automobile, bien ancrées sur le territoire. La région affichait, fin 2019, son taux de chômage le plus bas depuis la crise de 2008 (environ 7 % de la population active¹). L'Île-de-France a créé, en 2019, plus de 90 000 emplois et 244 000 entreprises (la moitié d'entre elles sont des micro-entreprises) dans des secteurs clés très dynamiques² (services

aux entreprises, construction, industrie agro-alimentaire, tourisme...). Le nombre d'indépendants (micro-entrepreneurs, *freelances*, etc.) a bondi de 28 % entre 2008 et 2018, avec 135 000 emplois supplémentaires, en particulier à Paris, quand les emplois salariés progressaient de 4 %, avec 240 000 emplois supplémentaires.

Matrice de l'impact sectoriel du confinement



* Poids du secteur en Île-de-France rapporté au poids du secteur en France

© L'INSTITUT PARIS REGION 2020 Sources : L'Institut Paris Region à partir des travaux Xerfi, AUDRR, Insee, recherche documentaire

Ce graphique positionne les principaux secteurs d'activité de l'Île-de-France selon, d'une part, l'impact des mesures de confinement et, d'autre part, le poids du secteur dans l'emploi total par rapport aux autres régions françaises. Ainsi, plus un secteur est positionné vers la droite du graphique, plus il a été impacté par les mesures d'endiguement prises par le Gouvernement ; et plus il est positionné vers le haut, plus il est spécifique à la région.

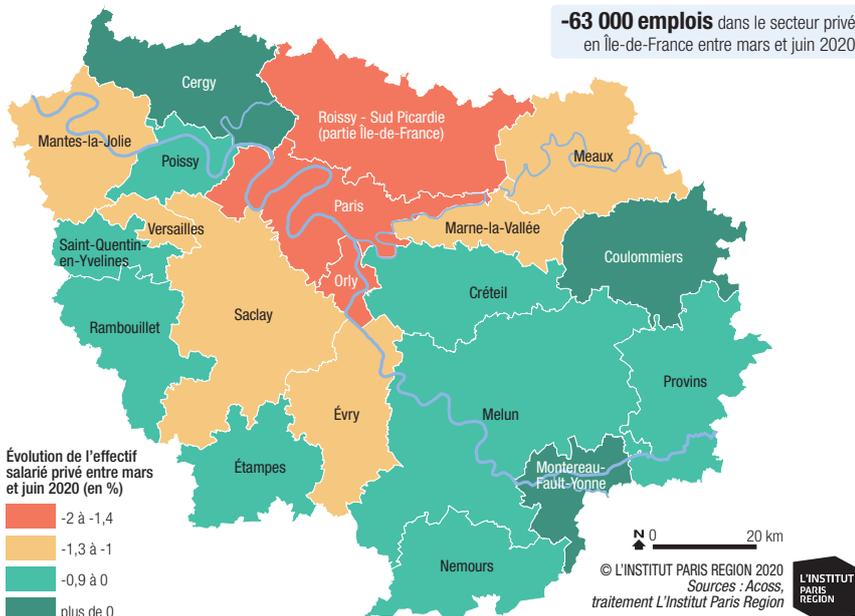
LE PREMIER CONFINEMENT, UN CHOC POUR L'ÉCONOMIE

Du 17 mars au 11 mai 2020, le Gouvernement français a fait le choix de confiner la population : les déplacements ont été interdits, les commerces et activités jugés « non essentiels » fermés et le télétravail généralisé. Les conséquences n'ont pas tardé. L'activité économique de l'Île-de-France a ralenti d'un tiers au premier trimestre 2020, par rapport au premier trimestre 2019, et le marché du travail a subi un véritable choc : selon l'Insee, à la fin du deuxième trimestre 2020 – six semaines après le début du déconfinement – l'emploi a nettement reculé en Île-de-France. La perte de 78 000 emplois en trois mois s'ajoute à celle du premier trimestre (-101 000 emplois)³. Les 55 jours de ce confinement ont stoppé net la croissance de l'emploi observée depuis 2012, marquée par des pics de 100 000 emplois supplémentaires en 2018 et 92 000 emplois en 2019.

Et ceci malgré l'amortisseur du chômage partiel⁴, largement utilisé par les employeurs. Au 31 mai, 2,7 millions de salariés étaient concernés par ces mesures, soit plus de 56 % des personnes travaillant dans le secteur privé.

La région capitale a été touchée davantage que le reste de la France, au regard de la typologie de son économie, très dépendante des secteurs les plus impactés par la pandémie (voir Focus).

Les premiers effets de la crise sur l'emploi dans la région



Certains territoires ont particulièrement souffert, notamment le nord-est de la région, où sont concentrées les populations aux emplois les plus précaires, avec un taux de chômage élevé. La crise a démultiplié des inégalités socio-spatiales déjà présentes. Le centre de Paris a également été très fortement impacté, car il concentre de nombreux emplois de bureaux, dans l'hôtellerie, la restauration ou la vie nocturne, ainsi que des lieux touristiques et culturels majeurs. Paris a aussi souffert du départ de près de 15 % de ses habitants, qui ont quitté leur résidence principale pendant cette période. Au total, près de 450 000 personnes (touristes d'affaires et de loisirs, personnes de passage, résidents parisiens, navetteurs...) sont partis de Paris au moment du confinement : un désastre pour l'économie. Les pôles de Roissy et Orly ont également pâti du confinement, avec l'arrêt quasi total du trafic aérien.

La crise sanitaire a révélé le rôle majeur des travailleurs de « première ligne », qui exercent, en « présentiel », les activités essentielles au fonctionnement de l'économie : employés de caisse, personnels de santé, livreurs, agents de nettoyage, personnels de La Poste ou des transports publics...

FOCUS Les secteurs les plus impactés par la pandémie



Tourisme : une année noire

En 2019, le secteur touristique comptait 305 000 emplois, dont plus de huit sur dix dans la restauration, l'hébergement et le transport (routier et aérien). Dès le mois de mars 2020, les sites touristiques ont été fermés et les échanges internationaux stoppés. Première région touristique mondiale, l'Île-de-France, qui attirait plus de 10,5 millions de touristes internationaux et 13,2 millions de touristes français au premier semestre 2019, a subi une baisse de la fréquentation et du taux d'occupation des hôtels d'environ 60 % au premier semestre 2020. Une timide reprise de l'activité touristique s'est amorcée à l'été, avec le retour des touristes français et européens. Mais le rebond de l'épidémie et le deuxième confinement, du 30 octobre au 15 décembre, suivi de mesures de couvre-feu, ont fini d'achever une année noire. En 2020, Paris et l'ensemble de la région ont enregistré une baisse des visiteurs (touristes et voyageurs d'affaires) d'environ 75 %. Le musée du Louvre, le plus visité

du monde, fermé pendant six mois en 2020 et privé des touristes étrangers, a vu sa fréquentation s'effondrer de 9,6 millions de visiteurs en 2019 à 2,7 millions en 2020 (une chute de 72 %), et ses recettes de plus de 90 millions d'euros. Les visiteurs français ont représenté 70 % des entrées en 2020, contre 25 % en 2019. La crise sanitaire, qui s'ajoute à la crise écologique, peut cependant représenter une occasion de repenser le modèle de développement touristique de l'Île-de-France, en passant d'une approche de masse à un positionnement plus équilibré.

LES CONFINEMENTS

- **17 mars - 11 mai 2020** : premier confinement. Durant 55 jours, les sorties sont limitées à un rayon de 1 km autour du domicile pour une durée maximale d'une heure, une fois par jour.
- **30 octobre - 15 décembre 2020** : deuxième confinement. À la suite d'une nouvelle vague épidémique, un nouvel état d'urgence est déclaré jusqu'en février 2021.
- **Février 2021** : loin d'être endiguée, l'épidémie semble s'accélérer. Des variants du virus apparaissent, faisant craindre un troisième confinement, malgré le début d'une vaste campagne de vaccination en janvier.



Industrie aéronautique : le contre-coup de l'arrêt des vols

L'Île-de-France a subi de plein fouet les conséquences de l'arrêt des vols internationaux. Les aéroports de Roissy Charles-de-Gaulle et d'Orly ont fermé certains terminaux dès le 31 mars et n'ont repris que partiellement au mois de juin. Seulement 30,1 millions de passagers y ont transité de janvier à octobre 2020, soit une baisse de 67 % par rapport à la même période en 2019. L'Île-de-France est la première région aéronautique d'Europe : l'industrie aéronautique y emploie plus de 100 000 personnes, dont 50 000 chez les constructeurs et les équipementiers. Avec la crise, 20 000 emplois sont menacés, ainsi que 11 000 emplois de maintenance, directement impactés par la chute du trafic aérien. Les perspectives de l'industrie aéronautique se sont fortement assombries, alors que ce secteur, florissant avant la crise, enregistrait une croissance de l'emploi et des carnets de commandes. Les experts estiment désormais que le retour à

une production égale à celle de 2019 ne se fera pas avant 2024. L'industrie aéronautique et le secteur aérien, qui étaient déjà vivement critiqués avant la crise pour leur poids dans les émissions de gaz à effet de serre, vont devoir intégrer l'objectif de « zéro émissions nettes » dans leur modèle de développement. Le Gouvernement a présenté, en juin 2020, un plan d'aide de 15 milliards d'euros pour la filière aéronautique, axé autour de la transition écologique, pour réduire les émissions de CO₂.



ligne, avec un service de livraison à domicile. La crise a accéléré la transformation des modes de consommation et le commerce doit maintenant faire face à de nouveaux enjeux logistiques et de stockage pour répondre à la demande. Le modèle de la grande distribution est aussi fragilisé par la montée des circuits alternatifs (circuits courts, livraisons...), qui répondent mieux aux nouvelles attentes des consommateurs.

UN DEUXIÈME CONFINEMENT MOINS PESANT SUR L'ACTIVITÉ QUE LE PREMIER

Après le point bas atteint au deuxième trimestre, l'activité a rebondi de manière très vive au troisième trimestre, en hausse de 18,7% par rapport au deuxième trimestre. Le renforcement des mesures de restrictions en octobre, puis le confinement instauré en novembre ont entraîné un nouveau recul de l'activité, de l'ordre de 4% au quatrième trimestre par rapport au troisième. Les secteurs les plus pénalisés auraient été ceux directement soumis aux mesures de restrictions (services de transport, hébergement et restauration, activités de loisirs...), tandis que les autres secteurs, tirant parti de l'expérience acquise lors du premier confinement, auraient davantage maintenu leur activité, en particulier l'industrie et la construction. Après une contraction du PIB de 8,3% en 2020, le début de l'année 2021 reste marqué par de forts aléas, liés à l'évolution à court terme de la situation sanitaire.



Culture : des perdants et des gagnants

L'Île-de-France concentre près de 45% des emplois culturels du pays. 300 000 actifs travaillent ainsi dans des domaines comme l'audiovisuel, le cinéma ou les jeux vidéo, ou sont insérés dans l'ensemble des secteurs de l'économie (*designers*, graphistes...). La culture représente 10% des emplois de la région, soit plus que les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et de la pharmacie réunis (7%). L'activité culturelle a repris timidement à la fin du premier confinement, mi-mai, avant d'être à nouveau stoppée à l'automne lors du reconfinement puis des mesures de couvre-feu. Le secteur devrait enregistrer, en France, une baisse moyenne de chiffre d'affaires de 25% en 2020 par rapport à 2019, avec de grandes disparités : si le spectacle vivant a perdu 72% de son chiffre d'affaires, le patrimoine 36% ou les arts visuels 31%, le numérique s'en est bien sorti. Le chiffre d'affaires des jeux vidéo, par exemple, a progressé de 15%.

Contraintes à la fermeture, les librairies

indépendantes, considérées comme des commerces « non essentiels », ont protesté contre la concurrence féroce des géants du numérique, en particulier Amazon, contre lesquels il leur est difficile de lutter.

« Non essentielle », mais indispensable à la vie sociale, la culture se réinvente à l'aide des outils numériques et des réseaux sociaux, qui se sont imposés pendant le confinement : plateformes de films en *streaming*, *podcasts*, visites virtuelles de musées, diffusion de ballets et d'opéras pour garder le lien avec le public... Avec la crise, l'utilisation des plateformes numériques se généralise. Le changement de modèle économique s'accélère, et la question de la rémunération des artistes et auteurs se pose de façon cruciale⁶.

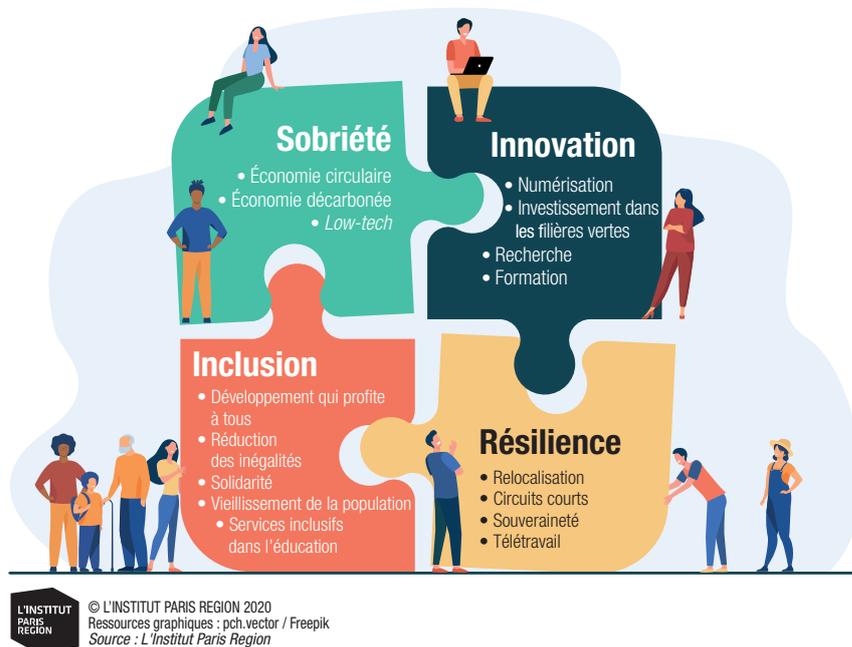
Au total, ce sont près de 765 000 travailleurs clés, qui représentent 14 % des actifs franciliens (17,5 % pour le département de la Seine-Saint-Denis)⁷.

UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE

Absorber les chocs et mieux se préparer pour faire face aux événements font partie des défis majeurs auxquels l'Île-de-France est confrontée. L'État et les collectivités locales ont apporté un soutien massif aux secteurs à l'arrêt en 2020. Le Gouvernement a mobilisé, dès juillet 2020, plus de 470 milliards d'euros dans son plan de soutien aux entreprises pour contenir une vague de licenciements et de fermetures d'entreprises, et éviter ainsi l'effondrement de l'économie. Les établissements contraints à la fermeture administrative ont bénéficié de nombreuses mesures pour tenir : chômage partiel, allègement de taxes, report de cotisations au système social, emprunt à faible taux garanti par l'État et remboursable sur cinq ans... La création d'un fonds de solidarité a permis de distribuer des indemnités jusqu'à 10 000 euros par mois aux entreprises enregistrant une chute de chiffre d'affaires due à la fermeture administrative. À son échelle, la Région a mobilisé 1,3 milliard d'euros pour favoriser la relance, dont 640 millions pour l'économie, 238 millions pour la relance écologique et le transport, 231 millions pour l'emploi et 192 millions pour la solidarité et la santé. Fortement tertiaisée, l'économie francilienne n'a pas été entièrement mise à l'arrêt grâce au recours massif au télétravail. Près de 40 % des actifs franciliens sont passés en télétravail⁸ au printemps 2020, en s'appuyant sur des infrastructures numériques de qualité, qui ont supporté une hausse de trafic de 30 % pendant le confinement. Près des trois quarts des entreprises franciliennes ont ainsi pu poursuivre leur activité. Le confinement a agi comme catalyseur d'évolution des modes d'organisation du travail. Avant, seuls 18 % des Franciliens télétravaillaient. Les contraintes techniques et administratives qui freinaient jusqu'ici le développement de cette pratique ont été surmontées. Le recours au télétravail pousse les entreprises à repenser le modèle traditionnel du bureau. La mutualisation des espaces de travail pourrait devenir de plus en plus courante, accélérant une tendance observée depuis dix ans. L'essor du *coworking*, notamment dans des tiers lieux, devrait s'accélérer si les entreprises autorisaient massivement le télétravail dans ces espaces partagés. D'importants effets sur le marché de l'immobilier sont attendus, notamment la réduction du nombre de postes de travail⁹ du fait du déploiement du *flex-office*, avec, à la clé, la nécessité de développer d'autres types d'espaces pour augmenter les interactions indispensables à la vie des entreprises.

La crise a suscité un besoin d'aide et de soutien social important. Le secteur associatif a connu un regain d'intérêt et des bénévoles plus jeunes se sont engagés. De nombreux Français se sont mobilisés pour soutenir les plus fragiles. Pour

Les quatre grands défis au cœur du nouveau modèle francilien



les entreprises de l'économie sociale et solidaire (environ 400 000 salariés en Île-de-France), la crise représente une occasion de transition vers de nouveaux modèles, avec un fonctionnement plus collectif et une gouvernance plus démocratique.

QUELLE SERA L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE POST-COVID ?

La crise liée à la Covid-19 a accéléré des transformations déjà en cours au niveau écologique, numérique et social. Cette accélération réinterroge les modèles de production et de consommation. La crise sanitaire a mis en lumière la question de la souveraineté de la France dans certains secteurs clés, comme l'agroalimentaire ou l'industrie pharmaceutique, sa dépendance à l'Asie et la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement de l'industrie de la santé. La relocalisation de certaines unités de production s'engage en France comme en Europe, mais ce mouvement ne sera pas massif, d'après les industriels¹⁰. Il pourrait davantage profiter aux pays d'Afrique du Nord et d'Europe de l'Est et prendre d'autres formes. On observe ainsi le développement de « *fablabs* », véritables usines de quartier équipées de machines de fabrication numérique et d'impression 3D.

Le plan de relance « France Relance », doté de 100 milliards d'euros, s'attache à protéger les secteurs très impactés et à reconstruire un modèle économique et social plus résilient. L'écologie et le numérique sont les deux enjeux majeurs de cette relance.

Les volets « verts » des plans de relance impulsés à différentes échelles (Île-de-France, France et UE) visent à accélérer la mise en œuvre de mesures favorables au climat et à permettre à la France d'atteindre son objectif de neutralité carbone en 2050, à travers le déploiement d'énergie

LES QUATRE GRANDS DÉFIS DU NOUVEAU MODÈLE FRANCILIEN :

- S'orienter vers un modèle plus sobre en ressources, à travers l'économie circulaire, engagé dans la neutralité carbone et le *low-tech*.
- Favoriser un système économique plus inclusif, profitable au plus grand nombre et réducteur des inégalités, alors que le vieillissement de la population s'accélère et que les jeunes sont les premières victimes collatérales de la crise.
- Tendre vers une économie plus résiliente, qui promeut notamment la relocalisation, les circuits courts et la souveraineté dans l'alimentation, l'industrie de la santé, le numérique et la cybersécurité.
- Investir dans les domaines de l'innovation stratégique, comme la digitalisation (nouvelles façons de travailler, d'étudier, de consommer, de se divertir...), les filières vertes, la recherche ou la formation aux métiers des transitions énergétique et numérique.

décarbonée, la rénovation énergétique ou l'augmentation de la production et de la vente de véhicules électriques. De nombreux secteurs vont devoir repenser leur modèle afin de l'aligner avec l'objectif « zéro émissions nettes »¹¹ de gaz à effet de serre et en particulier le bâti résidentiel et les transports routiers, responsables respectivement de 33 % et 30 % des émissions de CO₂ de la région.

Poursuivre la transformation numérique est aussi le grand enjeu de la relance, pour garantir l'accès à tous à des services numériques de qualité, sur l'intégralité du territoire. Le numérique a été l'outil indispensable à la vie en « distanciel », pendant la pandémie. La transition numérique s'accélère et s'immisce dans tous les domaines de la vie quotidienne. Elle change notre manière de travailler, d'habiter, de se déplacer, de se soigner, de vivre la ville et de la concevoir.

DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS « À DISTANCE »

De nouveaux comportements à distance apparaissent dans tous les domaines de la vie quotidienne. À la fois en « présentiel » et en « distanciel », nos modes de travail s'hybrident. Le télétravail a fait diminuer les déplacements pendulaires, réinterrogeant les mobilités et les choix résidentiels des Franciliens. Les zones rurales pourraient voir, à terme, un afflux d'urbains en quête d'une meilleure qualité de vie. Les lieux culturels fermés, la culture se « consomme » en ligne : concerts à distance, films sur les plateformes en ligne, rediffusion de spectacles...

Avec l'enseignement à distance, les écoles et les universités ont dû s'adapter à une pédagogie en « e-learning », aux nouveaux espaces et outils numériques. Les téléconsultations médicales ont fortement augmenté et près de 75 % des Franciliens ayant eu une expérience de télémedecine pendant le confinement sont prêts à recommencer¹².

L'incendie économique né de la Covid-19 donne l'occasion d'accélérer la transformation du modèle de développement de l'Île-de-France, de la placer sur une nouvelle trajectoire, plus résiliente, coopérative et inclusive, et d'offrir aux Franciliens une région adaptée à la transition écologique, diminuant les inégalités sociales et territoriales et offrant aux générations futures un projet ambitieux et réenchanteur.

L'économie francilienne se trouve à un point de bascule décisif. Elle doit désormais s'organiser autour de la pandémie et accompagner les transformations, en intégrant la gestion des risques sanitaires (épidémies), naturels (crues, incendies...) et sécuritaires (attentats) dans son nouveau modèle de développement. Elle doit investir dans des stratégies nouvelles adossées à des dispositifs facilitant le retour de la confiance en l'avenir des Franciliens. L'occasion est là, il reste à s'en saisir. ■

Carine Camors, socio-économiste
département Économie (Vincent Gollain, directeur)

1. Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT.
2. Source : Insee Analyse n° 121, octobre 2020.
3. Source : Insee Analyse n° 121, octobre 2020.
4. En cas de recours à l'activité partielle au sein d'une entreprise, les salariés touchés par une perte de salaire sont indemnisés par l'employeur. En France, 10 millions de personnes sont concernées par ce dispositif.
5. Selon un sondage international - PricewaterhouseCoopers - 31 juillet 2020.
6. Les intermédiaires traditionnels - dont le modèle économique dépend de la diffusion payante de contenus, par la vente d'exemplaires ou par un accès limité au contenu - doivent désormais rivaliser avec des intermédiaires dont les revenus proviennent de publicités liées au visionnage de contenus. Source : Daniel Gervais, « La rémunération des auteurs et artistes à l'ère du streaming » (2015) CPI 1085. En ligne : <https://cpi.openum.ca/s/98>.
7. Source : Insee Analyse n° 128, février 2021.
8. Source : Les Franciliens et le Covid-19, enquête Médiamétrie pour L'Institut Paris Region.
9. Selon les estimations de l'Institut de l'épargne immobilière et foncière, si 41 % des entreprises passaient à deux jours de télétravail par semaine, le gain de surface envisageable serait de 27 %. Sur le parc de bureaux francilien, cela représenterait 3,3 millions de mètres carrés (soit 6,5 %).
10. Selon Trendeo, depuis 2009, seuls 0,4 % des emplois créés en France sont le fait des relocalisations (2,1 % en 2020).
11. L'objectif « zéro émissions nettes » est défini dans l'Accord de Paris comme l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre issues des activités humaines, et les absorptions par les puits de carbone gérés par les activités humaines, qu'ils soient naturels (forêts, sols...) ou artificiels (technologies de captage et stockage de carbone).
12. Source : Les Franciliens et le Covid-19, enquête Médiamétrie pour L'Institut Paris Region.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

REDACTION EN CHEF

Laurène Champalle

MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE

Pascale Guery

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Inès Le Meledo, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

33 (0) 1 77 49 75 78

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
33 (0) 1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X
ISSN ressource en ligne
2725-6839



institutparisregion.fr



RESSOURCES

- Apur, « Paris face à la crise de la Covid-19. Premiers éléments d'analyse », décembre 2020.
- Brajon Delphine, « Le confinement, accélérateur du télétravail ? », *Note rapide*, n° 866, L'Institut Paris Region, octobre 2020.
- Crocis : « L'économie francilienne a tout juste repris son souffle au troisième trimestre 2020 », janvier 2021.
- Hervouët Martin, Cordeau Erwan, Dedieu Sophie, Garrigou Sandra, « Zéro émissions nettes : de quoi parle-t-on ? », *Note rapide*, n° 878, L'Institut Paris Region, décembre 2020.
- Insee IDF, Banque de France, « Crise sanitaire : plus durement touchée pendant le confinement, l'économie francilienne se redresse ensuite moins vite qu'à l'échelle nationale », octobre 2020.
- Insee IDF, « La crise sanitaire fait vaciller l'économie francilienne dès la fin du premier trimestre 2020 », note de conjoncture, juillet 2020.
- L'Institut Paris Region, « Absorber le choc, préparer le rebond », Chronique des confins n° 1 à 9, avril 2020.
- L'Institut Paris Region, « Impact de la crise de la Covid-19 sur l'économie francilienne », dossier technique, décembre 2020.
- L'Institut Paris Region, « Les Franciliens et le Covid, travail, loisirs, consommation, vie sociale : ce qu'ils ont vécu, veulent changer ou garder », juin 2020.
- ORS, « Quels "travailleurs-clés" lors de la première vague de Covid-19 ? », décembre 2020.

Sur le site Internet de L'Institut

Compilations des expertises sur les effets de la crise : www.institutparisregion.fr/covid-19.html

Cette note a été élaborée à partir du dossier technique « Impact de la crise de la Covid-19 sur l'économie francilienne », paru en décembre 2020, réalisé par les experts du département Économie de L'Institut Paris Region. <http://bit.ly/ecoidf-c19>. Il analyse les différentes étapes de la première vague de la pandémie, de mars à octobre 2020, et permet de tirer les premiers enseignements et défis stratégiques auxquels l'Île-de-France va devoir faire face dans un avenir proche.

